



SPORT-SANTE-NATURE 77660

Agrément FFSPT 7700434

5 rue Alfred de Musset

77660 Saint-Jean-les-deux-Jumeaux

SIRET 899 424 584 00014

E-mail : sport.sante.nature.77660@gmail.com

Site : <https://www.ssn77.fr>



NATURE

ADHESION S.S.N.77660 SAISON 2024/2025

NOM :	Prénom :
DATE de Naissance :	Lieu de naissance :
ADRESSE :	Adresse e-mail :
	TELEPHONE :

✓ Frais fixes : ADHESION/LICENCE/ASSURANCE/FRAIS DOSSIER 40 € OBLIGATOIRE 40€

Cours traditionnels 140 € la saison/1 cours par semaine = 33 cours sur la saison

- GYM DOUCE - mercredi 17h30/18h20 (50 minutes) €
- Renforcement musculaire - mercredi 18h30/19h20 (50 minutes) €
- STRETCHING - mercredi 20h30/21h20 (50 minutes) €

Cours PILATES € 190 € la saison/1 cours par semaine = 33 cours sur la saison

- PILATES mercredi 19h25/20H25 (60 minutes) COMPLET
- PILATES jeudi 19h25/20H25 (60 minutes) €

Merci de choisir votre ou vos options *REDUCTIONS*

Moins – 15 € sur le 2^{ème} cours - €
 ou moins 35 € pour 3 cours ou moins 65 € pour 4 cours Montant

Somme totale à payer (cours + frais fixes de 40 €) moins réduction

€

Pièces à FOURNIR avec ce dossier d'inscription :

- Questionnaire de santé ou certificat médical (si vous répondez oui à une question du Q.S.)
- Demande de licence (que vous recevrez par e-mail) à compléter et à signer
- Paiement

EN ESPECE : la somme de€ remise le

<input type="checkbox"/> 1, 2 ou 3 chèques à l'ordre S.S.N.77660	N°	Bque€
Encaissement SEPT/OCT/NOV	N°	Bque€
	N°	Bque€

Par virement si vous payez vos cours + frais d'adhésion en une seule fois et **seulement à partir du 01 septembre 2024**

RIB (compte Crédit Agricole) Banque 18706 Guichet 00000 N° Compte 97548671381 Clé 77
 IBAN FR76 1870 6000 0097 5486 7138 177 BIC AGRIFRPP887

Titulaire Association SPORT SANTE NATURE 77660

- Adhésion Marche nordique « 40 € »
- + (10 € les 2 heures de cours) que je paierai à chaque sortie
- Si besoin, Location de bâtons pour les MN = 3 € par sortie

40 €

SPORT-SANTE-NATURE 77660

E-mail : sport.sante.nature.77660@gmail.com

Site : <https://www.ssn77.fr>

CONDITIONS

Le paiement « de votre adhésion + cours » doit être remis lors de votre inscription OU lors de la remise de votre dossier. Le dossier doit être complet lors de votre 2^{ème} cours ou après votre cours d'essai.

EXEMPLES de paiements pour réaliser vos chèques : Merci de dater et signer vos chèques à la date du jour de votre signature.

Le premier chèque immédiatement (septembre ou le mois de votre inscription) le second le mois suivant (octobre) et le troisième au mois de (novembre) soient : 3 mois consécutifs ou REPORTE si besoin.

Le tarif est basé sur 33 semaines de cours sur la saison du 18/09/2024 au 02/07/2025 **HORS VACANCES SCOLAIRES**.

Les cours pendant les vacances scolaires seront aux tarifs de 10 € pour le PILATES ou 8 € pour les cours traditionnels, 15 € les deux 20 € pour 3 cours.

Païement en deux fois :

1^{er} (frais fixes (40 €) + 50 % des cours pour le 1^{er} chèque

2^{ème} le solde des cours soit 50 % pour le 2^{ème} chèque

Païement des cours en 3 fois – (si vous n'avez pas fait de préservation avec votre chèque de 40 € correspondant à vos frais fixes (adhésion + licence +assurance + frais de dossier) merci à vous de bien vouloir ajouter le montant de 40 € à votre premier chèque de cours.

180 € (80 + 50 + 50) 230 € (110 € et 2 x 60 €) 305 € (115 et 2 x 95 €) 355 € (135 + 110 + 110 €) 405 € (3 x 135 €)

475 € (175 + 150 +150 €) 525 € (3x 175 €) 585 € (3x195€)

TARIFS de septembre à décembre 2024 – GYM TRADITIONNELLE 70 € - cours PILATES 90 € ou au trimestre dès janvier 2025 GT 60 €/PILATES 80 €

TARIFS au cours : gym traditionnelle 8 € - PILATES 10 €

Merci de me faire parvenir une facture acquittée à cette adresse mail :

- Si vous avez besoin d'un justificatif de paiement (facture) celle-ci vous sera transmise après avoir payé la totalité de votre adhésion annuelle.
- Si vous bénéficiez d'une participation de votre entreprise, CE, aides diverses, merci à vous de nous remettre votre deuxième chèque du montant de la participation de votre établissement que nous vous restituerons après avoir Reçu et Validée cette dernière.

L'adhésion est annuelle et ne peut être remboursée si vous décidez d'arrêter les cours à tout moment de la saison

De plus, si vous nous remettez un certificat médical ou justificatif de déménagement le taux de remboursement ne pourra être supérieur à 50 % du montant des cours, sachant que sept/oct/nov/déc ne peuvent en aucune façon être remboursés.

Il est conseillé :

1/ d'avoir son tapis pour les cours en salle

2/ de prévoir des chaussures propres pour entrer dans la salle de sports

3/ d'apporter une bouteille d'eau

4/ pour le plus grand des bénéfiques, d'être présente/présent en début de cours

5/ de mettre son téléphone sur vibreur pendant le cours (ou si besoin) de quitter la salle de sports pour y répondre

Marche nordique/sportive/énergétique :

Le club mettra en place occasionnellement des cours de marches nordiques, sportives ou marches familiales

Un programme (lieu/horaire/distance/niveau) vous sera communiqué une semaine avant la sortie afin que vous puissiez réserver votre place.

Cependant, en cas de très mauvais temps ou un nombre insuffisant de participants le cours sera annulé.

SPORT-SANTE-NATURE 77 vous souhaite la bienvenue et une belle saison sportive !

J'ai lu et j'accepte les conditions du club

DATE :

SIGNATURE